

L'AMIANTE

D'origine minérale, l'amiante est un matériau peu cher, très efficace contre la chaleur et le froid. Extrait de la mine à ciel ouvert, au Canada, dans la ville d'ASBESTE, d'où le nom d'asbestose, maladie qui ronge la plèvre des victimes de l'amiante.

Reconnaissance de la maladie professionnelle

Se rendre chez son médecin traitant et lui demander qu'il établisse un Certificat Médical Initial (C.M.I)

Avec ce CMI; aller à la CPAM, 222 boulevard de Strasbourg (pour les assurés de la région Havraise, pour les autres se rendre à la CPAM dont vous dépendez) qui vous fournira un dossier de prise en charge; afin de passer un scanner et un examen de spirométrie, à Monod, Flaubert, ou clinique (quand l'attente d'un rendez-vous est trop longue) donc prendre rendez-vous, si possible, dans les établissements hospitaliers publics.

Si le patient est reconnu, atteint, par l'amiante, il lui est attribué un taux d'IPP (taux d'Incapacité Professionnelle Permanente). Si le taux est de 5%, l'intéressé perçoit un capital de 1726€ environ. Si ce taux est supérieur, une indemnité est versée trimestriellement par la sécurité sociale.

Il existe deux autres possibilités de percevoir des indemnités.

Tout d'abord, prendre contact, avec l'ADEVA 76

(Association de Défense des Victimes de l'Amiante, 119 cours de la république, 76600 Le havre, tel: 02.35.25.02.02). Là, il faudra constituer un dossier, avec l'aide d'un élu de l'ADEVA 76, qui vous accompagne jusqu'à obtention des indemnités.

2 orientations possibles:

1) Aller vers la faute inexcusable, contre l'employeur (Perception des indemnités au bout de trois ans et suivant l'âge de la victime, les indemnités sont plus élevés qu'au FIVA)

2) Aller vers le Fond d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA). Perception des indemnités au bout de 9 mois, 12 au plus.

Dans les deux cas, vous pouvez choisir un avocat qui plaidera votre dossier devant le tribunal compétent. (L'avocat n'est pas obligatoire). Ces cabinets d'avocats "parisiens", sont biens connus de l'association et sont en relation avec nous depuis plusieurs années (Ils sont payés quand les indemnités sont perçues).

Dans le cas où la victime décède, la veuve et les enfants (appelés "ayants droits"), peuvent percevoir des indemnités pour, notamment, préjudice moral ou autre. L'adhésion à l'ADEVA76 est de 35€ par an.

Restons vigilants face à l'amiante.

Pitte Amand

"Combustible: les onze jours de la semaine d'un ouvrier des ACH"

Il fut pris par une nouvelle quinte de toux.

"ça vous prend les poumons aussi" lui demandais-je ?.

il rétorqua énergiquement d'un mouvement de tête, jusqu'à ce qu'il pu Recommencer à parler.

"Non, non, j'ai attrapé la crève depuis quelques jours;

Avant je toussais jamais, maintenant ça me quitte plus.

Et bon sang, qu'est ce que je crache !

Une sorte de râle se fit entendre dans le fond de sa gorge, un crachat épais le suivit.

"C'est pas du sang?" lui demandais-je, m'autorisant une question.

Tranquillement, l'ancien ouvrier s'essuya les lèvres du revers de la main.

"C'est la poussière de ferraille...J'en ai plein les entrailles, suffisamment pour ne pas avoir de carence en fer jusqu'au jour où je partirais les pieds devant. Et cinq ans que la boîte tourne plus.

J'l'avais en réserve, j'savais même pas, faut croire que ça me conserve.

Il y'a cinq ans à la même époque, c'était un concert métallique, celui des cisailles, des plieuses qui s'abattaient sur la tôle, les gerbes de feu des postes à souder et des meuleuses, le fracas des masses à redresser aussi...Quand vous sortiez du hangar pour aller au vestiaire, un vent glacé vous léchait les oreilles, là où le casque ne descendait pas.

Il soufflait comme une plainte de fatigue et d'épuisement.

Dans le froid humide, la grisaille des locaux désaffectés et la rouille, l'ancien poursuivait à voix basse, ruminant ses souvenirs. Oui évidemment, ça ne datait pas d'hier que sa famille "bourlinguait" pour les **ACH**. La famille travaillait sur le chantier depuis trois générations.

Son fils, un chaudronnier avait commencé dans la profession, sur les chantiers

"**AUGUSTIN NORMAND**". A la fermeture en **1964**, il avait été réembauché aux **ACH DBAN** à **Harfleur**.

Tout le monde le connaissait sur les chantiers, une masse musculaire au travail. Il était parti à la retraite en **1990** avec des rhumatismes et un dos usé par le travail. Après ce fut le tour de son petit fils, un redresseur de tôle, qui était syndiqué depuis les années **70**, quand il avait débuté aux **ACH DBAN**, il s'était battu pour la "défense des intérêts des salariés", jusqu'à son licenciement en **2000**, à la fermeture définitive des chantiers. Deux de ses frères et trois de ses neveux s'étaient aussi usés la santé sur les chantiers, avec pour l'un deux, un cancer des poumons 'en prime' causé par l'amiante. Lui, l'ancien, finalement ne s'en sortait pas trop mal "une mauvaise toux", quand le temps était humide. Quoi faire d'autre, de toutes façons ? il fallait travailler. C'était ce qui se faisait, de père en fils comme on aurait pu faire autre chose. Ceux de sa famille qui avaient dû partir avant l'âge de la retraite, avaient dû penser à leur reconversion, trouver du travail ailleurs, comme tous les siens qui habitaient dans les anciennes maisons d'ouvriers, juste à côté. Trois générations dans la métallerie, la jeunesse après les anciens, pour deux familles à la Direction, les **Tessandier**, les **Fournier**, non ?. La plupart des bourgeois n'auraient pas aussi bien su raconter leur histoire !.

"Encore, quand on peut finir le mois ! ajoutais je .

C'est ce que je pense,, quand ou peut casser la croûte, on peut faire tourner la machine.

L'ancien rentra dans un mutisme, le regard tourné vers la maison du gardien où la lumière est apparue. Il était aux environs de **17h15** et le passage d'un train se fit à nouveau entendre , le froid devenait plus saisissant.

"Et il était riche votre chantier ?" demandais je à nouveau Il eut un soulèvement des épaules , puis les laissa retomber, comme écrasé par une chute de billets.

"Bien sur ! oui, bien sur. Peut être pas autant que les **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE**, nos concurrents à **Saint Nazaire**. Pourtant, des millions et des millions quand même. A ne pas pouvoir calculer...La construction des coques à **Graville**, l'armement, l'équipement et la finition à **Harfleur**, sans oublier la réparation navale et l'ingénierie à **Jean-Jacques Rousseau**. Neuf cent salariés, deux mille à trois mille personnes environ, dépendantes de la construction des bateaux. Bien sur ! oui, bien sur ! y'en avait des sous !.

Dans le froid de Novembre, l'ancien continuait à mener sa visite . Un éclat de lumière jaillit dans la pénombre, le faisceau lumineux de la lampe de poche qu'il tenait à la main , venait de rencontrer les miroirs des toilettes des ouvriers. C'était dans un de ces miroirs qui avaient croisé tant de visages, que lui-même , se débarbouillait le visage à la fin de chaque journée de travail. Un de ces miroirs qui avait vu leur fatigue, leurs espoirs, leurs désillusions, leur santé se consumer aussi. Ces miroirs qui les avaient vu eux se consumer, comme la vie de leur chantier.

Réunion des Adhérents

Nous vous informons de la tenue de notre prochaine réunion des adhérents qui aura lieu le **Mercredi 27 septembre à 18h** au cercle franklin salle 8. Venez nombreux!!

Repas du Trait

Le repas du Trait aura lieu le **Dimanche 8 octobre 2006** à partir de 12h00 salle Guy de Maupassant. Le prix est de 22€ et les inscriptions se feront à l'aide du coupon réponse ci-dessous.

Le calendrier nouveau 2007 est arrivé!!!!
5€ en vente au siège de l'association



COUPON REPONSE REPAS du Trait A RENVOYER IMPERATIVEMENT

AVANT LE 29 septembre 2006

à l'adresse suivante pour les gens du Trait et à proximité :
Michel Prieur 978 rue Raymond Brétéché 76580 Le Trait
et à l'ADIAS ACH pour les gens du Havre

Nom : Prénom :

Nombre de personnes : X 22 euros Total :

Le règlement par chèque sera à l'ordre de ADIAS ACH.